

N I V E A U 3 · C A P · D i p l ô m e d ' É t a t

CAP Équipier Polyvalent du Commerce

Diplôme d'État délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

CERTIFICATION VISÉE

IDENTIFICATION OFFICIELLE DE LA CERTIFICATION	
Intitulé exact CAP – Équipier polyvalent du commerce	Code RNCP RNCP 40994
Certificateur Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse	Enregistrement RNCP 30/06/2025 (France Compétences)
Échéance 31/08/2030	Dernière délivrance 31/08/2033
Code NSF 312 (Commerce, vente)	Fiche officielle francecompetences.fr/recherche/rncp/40994/

SECTION 1

Présentation et objectifs de la formation

Le titulaire du CAP Équipier Polyvalent du Commerce est un professionnel polyvalent capable d'intervenir sur l'ensemble des activités d'une unité commerciale dans un cadre omnicanal : réception et suivi des commandes et colis, approvisionnement et mise en valeur de l'unité commerciale, accueil-conseil-accompagnement du client tout au long de son parcours d'achat.

Compétences professionnelles visées

- Accueillir, orienter et conseiller grâce à une bonne connaissance des produits
- Encaisser selon les modes de paiement et tenir la caisse
- Approvisionner les étalages et valoriser les produits par le merchandising
- Animer le magasin, réaliser des vitrines et fidéliser le client

SECTION 2

Blocs de compétences — Validation possible par blocs

Le diplôme est organisé en blocs de compétences. Chaque bloc peut être validé indépendamment, conformément à l'article L. 6113-1 du Code du travail.

CODE	INTITULÉ DU BLOC DE COMPÉTENCES	ÉVALUATION
BC01	Recevoir et suivre les commandes	Épreuve EP1 · oral · coef. 3
BC02	Mettre en valeur et approvisionner	Épreuve EP2 · CCF · coef. 5
BC03	Conseiller et accompagner le client dans son parcours d'achat	Épreuve EP3 · CCF · coef. 6
CO	Chef d'œuvre (transversal — projet professionnel concret)	Oral devant jury · coef. 1
BC04	Prévention-Santé-Environnement (PSE)	Épreuve EG1 · écrit · 1h · coef. 1
BC05	Français	Épreuve EG2 — mutualisée Français + HG-EMC · écrit · coef. 3
BC06	Histoire-Géographie – Enseignement Moral et Civique	Épreuve EG2 — mutualisée Français + HG-EMC · écrit · coef. 3
BC07	Mathématiques et physique-chimie	Épreuve EG3 · écrit · coef. 2
BC08	Éducation physique et sportive	Épreuve EG4 · CCF · coef. 1
BC09	Langue vivante étrangère — Anglais (niveau A2 CECRL)	Épreuve EG5 · CCF · coef. 1

Objectifs de compétences à atteindre par bloc professionnel

Compétences visées par bloc, conformes au référentiel de certification du CAP Équipier polyvalent du commerce (arrêté du 29 octobre 2019, annexe I b — RNCP 40994). La validation de chaque bloc atteste de la maîtrise des compétences énoncées ci-dessous.

Rappel architecture : les épreuves EP1 (UP1, coef. 3), EP2 (UP2, coef. 5) et EP3 (UP3, coef. 6) constituent les trois unités professionnelles du diplôme. Chaque bloc professionnel dispose d'une épreuve certifiante autonome. Le chef-d'œuvre (CO) est transversal et valorise les compétences professionnelles acquises.

BC01 · Recevoir et suivre les commandes (épreuve EP1 · unité UP1 · oral · coef. 3)

- Participer à la passation des commandes fournisseurs
- Réceptionner
- Stocker
- Préparer les commandes destinées aux clients

BC02 · Mettre en valeur et approvisionner (épreuve EP2 · unité UP2 · CCF · coef. 5)

- Approvisionner, mettre en rayon et ranger selon la nature des produits
- Mettre en valeur les produits et l'espace commercial
- Participer aux opérations de conditionnement des produits
- Installer et mettre à jour la signalétique
- Lutter contre la démarque et participer aux opérations d'inventaire

BC03 · Conseiller et accompagner le client dans son parcours d'achat (épreuve EP3 · unité UP3 · CCF · coef. 6)

- Préparer son environnement de travail
- Prendre contact avec le client
- Accompagner le parcours client dans un contexte omnicanal
- Finaliser la prise en charge du client
- Recevoir les réclamations courantes

Validation par blocs de compétences

Cette certification est organisée en blocs de compétences conformément au référentiel publié par France Compétences.

Les candidats ayant déjà obtenu un ou plusieurs blocs de compétences peuvent, sous réserve des dispositions prévues par le certificateur, être dispensés des évaluations correspondantes.

Le bénéfice des blocs de compétences acquis est conservé conformément à la réglementation applicable à la certification visée.

Le détail des blocs de compétences est consultable sur la fiche RNCP de la certification sur le site de France Compétences.

SECTION 3

Publics et prérequis

Public concerné

- Jeunes à partir de 16 ans (15 ans révolus possible si l'âge est atteint entre la rentrée scolaire et le 31/12 et fin de 3^e validée)
- Jusqu'à 29 ans révolus en contrat d'apprentissage (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)
- Tout public en reconversion professionnelle dans le cadre d'un contrat de professionnalisation

Prérequis exigés

- Être issu(e) d'une classe de 3^e validée et/ou titulaire du Brevet des Collèges
- Test de positionnement et l'entretien de motivation organisés par AXIS F.O.I



Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH)

AXIS F.O.I s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Les sites de formation sont conformes à la réglementation ERP. Un référent handicap est désigné et joignable pour étudier les adaptations nécessaires (aménagement du parcours, des supports, des modalités d'évaluation, mobilisation du réseau Agefiph 974 / Cap emploi 974 / MDPH 974 / Ressource Handicap Formation).

Le rôle de référent handicap fait l'objet d'une lettre de mission formalisée (réf. interne LM-RH-001) précisant les missions, le temps dédié et les objectifs annuels.

Référente handicap : Mme Cyndi SOMARIA — 06 13 98 23 91 — contactaxisfoi@gmail.com

SECTION 4

Modalités et délais d'accès

Procédure d'inscription

1 Prise de contact	2 Étude dossier & entretien (5j ouvrés)	3 Aide recherche entreprise	4 Signature contrat	5 Intégration en formation
------------------------------	---	---------------------------------------	-------------------------------	--------------------------------------

Pour les contrats d'apprentissage et de professionnalisation, AXIS F.O.I procède en amont à la vérification de la cohérence entre les missions confiées par l'entreprise d'accueil et le référentiel d'activités et de compétences de la certification visée (RNCP40994). Cette analyse partagée avec l'entreprise est tracée dans la fiche de recueil des besoins entreprise (F-BE-01) et la synthèse d'analyse des besoins (FS-001).

Délai moyen entre la demande et le début de la prestation : de quelques jours à 15 jours après validation du dossier complet

Calendrier prévisionnel

CALENDRIER PRÉVISIONNEL	
Rentrée prochaine session	Juillet 2026
Fin du cycle de formation	juin 2028 (parcours 2 ans) ou juin 2027 (parcours 1 an)
Épreuves certifiantes	épreuves ponctuelles nationales — Académie de La Réunion
Date limite recommandée pour le dossier	31 août 2026

SECTION 5

Durée, rythme et organisation

 840h En centre de formation	 2 ans Présentiel · Saint-Denis	 100% Alternance
--	---	--

Rythme d'alternance : 1 jour par semaine et une semaine complète environ tous les 2 mois, le reste du temps en entreprise.

Statuts d'accueil : apprenti(e) ou salarié(e) en contrat de professionnalisation

Un parcours en 1 an (420 heures) est accessible aux titulaires d'un diplôme de niveau 3 minimum, ou d'une 1^{re}/Terminale/Bac ou supérieur (durée adaptée après positionnement préalable).

SECTION 6

Contenu et méthodes pédagogiques

La formation s'articule autour des 3 blocs d'enseignements professionnels (BC01-BC03), du chef-d'œuvre transversal et des 6 blocs d'enseignements généraux (BC04-BC09), conformément au référentiel officiel RNCP 40994. L'apprenti réalise un chef-d'œuvre tout au long de la formation, valorisant les compétences professionnelles acquises.

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Cours magistraux et apports théoriques structurés
- Études de cas réels issus du tissu commercial réunionnais
- Mises en situation professionnelles, jeux de rôle, simulations de vente
- Travaux dirigés en sous-groupes et chef-d'œuvre transversal
- Visites pédagogiques en unités commerciales
- Ressources numériques mises à disposition via plateforme dédiée
- Suivi individualisé par un référent pédagogique tout au long du parcours

SECTION 7

Moyens techniques et pédagogiques

AXIS F.O.I met à disposition de chaque apprenant l'ensemble des moyens techniques, humains et pédagogiques nécessaires à l'atteinte des objectifs de la formation, conformément aux exigences Qualiopi (indicateurs 19 et 20).

Locaux et environnement de formation

- Salles de cours équipées (tables, chaises, tableau blanc, écran connecté)
- Salle de cours avec postes individuels et connexion internet haut débit
- Espace polyvalent reconfigurable pour ateliers, mises en situation et jeux de rôle
- Salle de pause et espace de convivialité dédié aux apprenants
- Locaux conformes aux normes d'accessibilité PSH (Personnes en Situation de Handicap)
- Conformité ERP : sécurité incendie, évacuation, premiers secours

Équipements pédagogiques et matériel

- Tableaux blancs interactifs (TBI) ou paperboards
- Ordinateurs équipés de la suite bureautique (traitement de texte, tableur, présentation)
- Caisse (IPAD) mises en situation commerciales
- Matériel de merchandising : présentoirs, étiquettes, PLV, supports d'animation commerciale

Ressources numériques et documentaires

- Liens PADLET ,
- Espace numérique de travail (ENT) pour le suivi individualisé apprenant / formateur / entreprise
- Logiciels professionnels : caisse, gestion commerciale, marketing digital de base

Encadrement pédagogique et humain

- Équipe pédagogique composée de formateurs qualifiés et expérimentés dans le secteur du commerce
- Référent pédagogique dédié assurant le suivi individualisé de chaque apprenant
- Référent handicap pour l'accompagnement des apprenants en situation de handicap
- Référent entreprise assurant le lien avec les maîtres d'apprentissage et tuteurs
- Coordinatrice de formation pour le pilotage du parcours et la gestion administrative

Supports remis à l'apprenant

- Livret d'accueil et règlement intérieur dès l'entrée en formation
- Programme détaillé, calendrier de la formation et planning des évaluations
- Livret de l'apprenti(e) pour le suivi du parcours et la liaison CFA / entreprise
- Supports de cours numériques et imprimés pour chaque module enseigné
- Fiches méthodologiques, grilles d'auto-évaluation et fiches d'entraînement aux épreuves

SECTION 8

Modalités d'évaluation

ÉVALUATION CONTINUE	ÉVALUATION FINALE
■ Test de positionnement à l'entrée en formation ■ Évaluations formatives à chaque séquence pédagogique ■ Examens blancs en conditions réelles (au moins 2 par année) ■ Évaluations en milieu professionnel via le livret d'apprentissage ■ Bulletins de notes semestriels avec coefficients	Le candidat prépare le CAP Équipier Polyvalent du Commerce. Les épreuves se déroulent principalement en CCF (Contrôle en Cours de Formation) selon le calendrier de l'Académie de La Réunion, complétées par les épreuves ponctuelles nationales pour certaines unités. La certification est délivrée par capitalisation de l'ensemble des unités/blocs de compétences. Possibilité de conservation des notes pendant 5 ans en cas de non-obtention. <i>Aménagements possibles pour les candidats en situation de handicap, sur demande auprès du référent handicap et de l'autorité académique.</i>

SECTION 9

Résultats, débouchés et poursuites de parcours

Taux de réussite à l'examen

INDICATEURS DE RÉSULTATS — PROMOTION EN COURS

AXIS F.O.I est un nouveau CFA. La première promotion CAP EPC étant en cours, les premiers résultats consolidés (taux de présentation à l'examen, taux d'obtention) seront publiés à partir de 2027, selon le calendrier des sessions de certification. Références nationales : Inserjeunes (inserjeunes.education.gouv.fr) — fiche RNCP 40994 (francecompetences.fr) — art. L. 6111-8 du Code du travail.

TAUX D'OBTENTION DES CERTIFICATIONS PRÉPARÉES :

Session	Nombre de stagiaires	Taux de réussite à l'examen	Taux de rupture des contrats d'apprentissage	Taux d'insertion dans l'emploi	Taux d'insertion dans le métier visé	Taux d'insertion poursuite d'études	Taux de satisfaction des alternants en fin de cycle	Valeur ajoutée de l'établissement

Débouchés professionnels

🚀 Débouchés immédiats

- ▶ Employé(e) de libre-service, employé(e) de grande surface
- ▶ Caissier(e) de libre-service, hôte/hôtesse de caisse
- ▶ Vendeur(se) en magasin spécialisé
- ▶ Vendeur(se) en boulangerie, épicerie, prêt-à-porter
- ▶ Équipier(e) polyvalent(e) de commerce

📈 Évolutions avec expérience

- ▶ Adjoint(e) au responsable de magasin / rayon
- ▶ Adjoint(e) au chef d'équipe
- ▶ Gondolier(e) · Animateur(rice) commercial(e)
- ▶ Vendeur(se) confirmé(e)
- ▶ Vers le BAC PRO MCV puis BTS MCO

Taux d'insertion (national, fiche RNCP 40994) : taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé consultables sur la fiche France Compétences — date de consultation à indiquer.

Passerelles, équivalences et poursuites de parcours

Au sein de l'offre AXIS F.O.I, le CAP EPC s'inscrit comme point d'entrée d'un parcours progressif :

NIVEAU 3 · VOUS ÊTES ICI CAP EPC	NIVEAU 4 BAC PRO MCV	NIVEAU 5 BTS MCO
--	--------------------------------	----------------------------

Passerelles sortantes et VAE

En cas de non-validation totale du diplôme, les blocs validés (BC01 à BC09) sont conservés (conservation des notes pendant 5 ans) et peuvent être valorisés pour représenter le CAP EPC ultérieurement, préparer un autre CAP du secteur commerce-distribution ou un titre professionnel de niveau 3 apparenté (CAP Vendeur en alimentation, CAP Charcutier-traiteur option vente, etc.), ou valoriser les compétences auprès d'un employeur. Le CAP EPC est également accessible par la VAE pour les candidats justifiant d'au moins un an d'expérience professionnelle en lien avec le référentiel.

Poursuites d'études après le CAP EPC

- Bac Professionnel Métiers du Commerce et de la Vente (MCV) — option A ou B — proposé par AXIS F.O.I
- Mention complémentaire (MC) Vendeur spécialisé en alimentation
- Mention complémentaire Assistance conseil vente à distance
- Insertion professionnelle directe sur les postes cibles

SECTION 10

Tarifs et modalités de financement

Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation

Le coût pédagogique est pris en charge par l'OPCO compétent dont dépend l'entreprise, selon le NPEC (Niveau de Prise en Charge) fixé par France Compétences pour le CAP EPC – RNCP 40994, modulé par la branche professionnelle de l'employeur (code IDCC).

NPEC exact applicable : consultable sur francecompetences.fr/referentiels-et-bases-de-donnees/ ou auprès de l'OPCO concerné

Autres dispositifs

CPF, Plan de Développement des Compétences, financement personnel, Pro-A, transitions professionnelles : tarif sur devis personnalisé après étude du dossier — nous consulter.

Reste à charge

✓ **Apprenant** : aucun reste à charge en contrat d'apprentissage / professionnalisation, sous réserve d'acceptation OPCO.

⚠ **Entreprise** : reste à charge éventuel uniquement si le coût pédagogique annuel dépasse le NPEC validé par la branche (art. L. 6332-14 Code du travail).

SECTION 11

Contact AXIS F.O.I

CENTRE DE FORMATION	IDENTIFIANTS LÉGAUX
AXIS F.O.I — exploité par la SARL CYNDI SOMARIA 43 rue Roland Garros, 97400 Saint-Denis, La Réunion ☎ 06 13 98 23 91 / 06 92 77 57 05 ✉ contactaxisfoi@gmail.com Référente pédagogique & handicap : Mme Cyndi SOMARIA, Gérante	N° SIRET : 912 473 105 00019 <i>RCS Saint-Denis</i> N° déclaration d'activité : 04973500597 Code NAF : 8559A Référent qualité : David CURVEUR, Cyndi SOMARIA